



Procès-verbal

PROCÈS-VERBAL / RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR

Date: Mercredi 5 octobre 2016

Heure: 18h45

Lieu: École Jean-Baptiste-Meilleur, 2237, rue Fullum / Montréal (Québec) H2K 3P1
Salon du personnel

PRÉSENCES

Présents-es :

M.M.

M^{mes}

Guy Coisman, directeur
Marc Baudin, enseignant
Tarik Kemel, parent d'élève
El Yazid Aassila, parent d'élève
Pierre Boulanger, représentant de la communauté

Julie Lachance, secrétaire d'école
Hélène Giguère, enseignante
Patricia Van Melle, enseignante
Catherine Dupuis, psycho-éducatrice
Pascale Carrère, psycho-éducatrice
Marie-Josée Alarie, parent d'élève
Marilyn Bourgeois, parent d'élève
Imane Allam, parent d'élève
Lany-Jade Mondou, parent d'élève
Sylvie Béland, parent d'élève
Malika Amara, parent d'élève

Absents-es :

Janie Lafrenière, enseignante

Prise de notes : Julie Lachance, secrétaire

Animation : Guy Coisman, directeur

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Alarie propose.
M. Boulanger appuie.

Adopté à l'unanimité.

2. TOUR DE TABLE : PRÉSENTATION DES MEMBRES

Le directeur de l'école, M. Guy Coisman, invite les membres du nouveau conseil d'établissement à se présenter. Un tour de table est réalisé.

Le directeur, M. Guy Coisman, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et explique, brièvement le déroulement de la rencontre et les mandats du conseil d'établissement pour l'exercice 2016-2017.

3. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT-E, VICE-PRÉSIDENT-E, TRÉSORIER-ÈRE

- M. Aassila (parent) propose M^{me} Allam (parent) au poste de présidente du conseil d'établissement pour l'année 2016-2017. Elle refuse et explique qu'elle est employée de la Commission scolaire de Montréal, elle ne peut donc pas occuper ce poste au Conseil d'établissement. Elle remercie tout de même M. Aassila d'avoir proposé son nom. M^{me} Béland propose M^{me} Moudou, mais elle refuse car elle ne se voit pas animer et prendre soin de son bébé en même temps. M^{me} Béland se propose. Aucune autre candidature n'est proposée.
- M^{me} Mondou (parent) se propose au poste de vice-présidente. Aucune autre candidature n'est proposée.
- M^{me} Bourgeois (parent) se propose au poste de trésorière. Aucune autre candidature n'est proposée. M^{me} Bourgeois accepte.

Applaudissements et félicitations aux nouvelles élues.

Adopté à l'unanimité.

4. AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

L'ensemble des représentants-es acceptent.

5. PROPOSITION DES MEMBRES POUR CHOISIR LE(LA) REPRÉSENTANT(E) DE LA COMMUNAUTÉ (ANNÉE 2016-2017)

M. Coisman explique que les parents peuvent proposer une personne comme représentant de la communauté. Aucune question ou suggestion de nom n'est apportée.

10. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DISTRIBUTION DES IMMEUBLES SCOLAIRES DE LA CSDM (PTRDI) - 2017-2020

Le directeur présente le plan concernant l'école Pierre-Dupuy et l'école Jean-Baptiste-Meilleur. On devance le point, car la commissaire est présente, mais doit quitter pour une autre rencontre.

Mme Stéphanie Bellenger-Heng nous explique que M. Claude Daviau travaille sur un projet qui ferait en sorte que l'école Jean-Baptiste-Meilleur accueillerait les élèves de premier cycle du secondaire de l'école Pierre-Dupuy.

Nous sommes informés que l'école Pierre-Dupuy va changer de nom.

Selon M^{me} Alarie, il avait été annoncé, l'année dernière, que l'école Pierre-Dupuy fermerait et que l'école Jeanne-Mance accueillerait ses élèves. La commissaire soutient que certains propos ont été avancés sans être confirmés.

M^{me} Allam demande ce que le projet apportera de positif aux élèves de notre école.

M^{me} Carrère apporte le point que 50% des « middle-school » en Ontario ont pourtant été fermées.

M^{me} Dupuis demande à ce qu'on ait la documentation nécessaire pour mieux connaître le projet. Selon elle, il est évident que c'est une question politique et que le but est de remplir des locaux et non d'implanter un projet pilote pour le bien-être des élèves. Toujours selon elle, si les locaux étaient tous occupés à notre école, le projet ne serait même pas à l'étape embryonnaire en ce moment.

M^{me} Giguère apporte que M. Daviau devrait être mis au courant de l'opinion des parents et du personnel de l'école.

M^{me} Amara nous partage ses inquiétudes et nous questionne pour savoir si les parents auront leur mot à dire.

M. Coisman explique que ça pourra être fait à la phase de consultation. Pour l'instant, nous sommes qu'à l'étape de présentation.

La commissaire nous glisse un mot sur l'école inclusive et quitte la réunion.

M. Coisman se dit rassuré que M. Daviau soit responsable du projet. Le directeur nous explique que la commissaire représente les parents et elle est notre voix à la Commission scolaire.

6. Règles de fonctionnement du Conseil d'établissement

M. Coisman nous explique que nous devons fixer un minimum de cinq rencontres pour l'année scolaire, afin de bien réaliser le travail du conseil d'établissement.

Il précise aussi que, pour avoir quorum, la moitié des parents impliqués doivent être présents (donc 4 parents sur 8).

M^{me} Giguère précise l'importance de la participation des parents pour mener à bien les travaux du conseil d'établissement. Elle ajoute qu'il serait important que chaque membre prévienne, dans la mesure du possible, s'il ne peut pas se présenter. Ainsi, en sachant que nous n'aurons pas quorum, nous pouvons prévenir les autres membres et reporter la réunion à une date ultérieure.

Pour le calendrier des rencontres du conseil d'établissement, M. Coisman, propose que nous choissions les dates ce soir.

Il est proposé que lors de notre prochaine réunion, nous fixerons les autres dates. La prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra le mercredi 9 novembre 2016 à 18h45 et ensuite le 25 janvier 2017, toujours à 18h45.

Pour ce qui est de la régie interne, M. Coisman suggère que chacun lise le document et si nous avons à faire des modifications, des commentaires ou des questions nous les ferons de notre prochaine réunion.

La prise de notes, lors des rencontres, se fera par M^{me} Lachance, secrétaire de l'école. En cas d'absence de cette dernière, un membre du conseil devra assumer cette tâche.

Le budget du Conseil d'établissement est de 400\$ pour les formations et de 400\$ pour le fonctionnement. M^{me} Alarie propose d'annuler les collations et de plutôt conserver les sous disponibles aux élèves. Par contre, les membres du conseil d'établissement souhaitent qu'on laisse une porte ouverte pour rembourser les frais de gardiennage des parents élus au besoin, et ce, dans l'objectif de favoriser le quorum lors des rencontres.

Adopté à l'unanimité.

7. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 31 MAI 2016

M^{me} Allam propose
M. Boulanger appuie

8. SUIVI AU PROCÈS VERBAL DU 31 MAI 2016

M. Aassila demande des explications quant au point sur les doublons pour les journées pédagogique. M. Coisman lui explique que les membres ont formulé cette demande pour le calendrier scolaire de 2017-2018.

Pour la photo scolaire, M. Coisman nous mentionne que ce fût un désastre avec la nouvelle compagnie. Il s'engage à les appeler pour leur en faire part.

9. MARCHETHON

Guy Coisman propose le marchethon pour l'année scolaire 2017-2018. La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Baudin propose

M^{me} Allam seconde

11. SERVICE DE GARDE

Suite à l'absence de la technicienne du Service de garde, nous avons eu 2 remplaçantes.

Les erreurs de facturation ont été corrigées et les pertes ont été assumées par la Commission scolaire.

12. MOT DU DIRECTEUR

Nouvelles de la CSDM

M. Coisman est rassuré de constater que la CSDM parle beaucoup plus de pédagogie. De plus, elle vise le déficit zéro.

Nouvelles de JBM

La cour d'école est finie.

Les pancartes seront installées sous peu.

Un débarcadère sera fait éventuellement. L'appel a été fait à la ville. Les parents demandent les numéros de confirmation des demandes faites auprès de celle-ci.

Un poteau a été fixé à l'entrée du Service de garde afin d'empêcher des voitures de s'y stationner.

Mesures d'urgence

Une pratique de confinement aura lieu le 13 février 2017.

M^{me} Allame approuve les mesures d'urgence.

Activités parascolaires

Pour les plus vieux, ils ont la possibilité de faire du karaté et du soccer. Les membres parents demandent s'il est aussi possible d'avoir une activité sportive pour les plus jeunes.

M. Coisman apporte l'idée de M^{me} Guerrero. Elle propose d'offrir un cours de

conditionnement physique aux élèves de l'école. Des feuilles explicatives seront distribuées sous peu.

M^{me} Amara demande des détails sur les activités à la piscine et voudrait comprendre pourquoi certains groupes y vont et d'autres n'y vont pas. M. Baudin explique la complexité, les restrictions et les délais pour réserver une plage horaire auprès des piscines du quartier. De plus, Patricia explique que chaque enseignant a le choix d'inscrire son groupe à des cours de natation ou d'opter pour d'autres activités. M. Coisman propose de se renseigner auprès des 2 enseignantes de maternelle concernant leur horaire.

Karaté :

Les cours de karaté se poursuivront encore cette année.

Dons

M. Coisman nous informe que parfois l'école reçoit certains dons. Il est recommandé de rédiger une lettre de remerciements lorsque l'occasion s'y présente.

Sorties École Montréalaise

Nous recevons ± 20 \$ par élève dans le cadre du projet Sorties École Montréalaise.

Sorties éducatives

Les parents approuvent la liste des sorties.

M^{me} Mondou approuve

13. QUESTIONS DIVERSES

Certains parents voudraient savoir si les dernières activités de l'année ont été choisies. (lors des journées pédagogiques)

M. Aassila demande à ce qu'un membre du Service de garde soit présent lors des rencontres du Conseil d'établissement.

M^{me} Alarie s'informe au sujet des ordinateurs pour les élèves ayant des besoins particuliers.

M. Coisman nous confirme que les demandes ont été faites. Elles doivent maintenant être traitées par la CSDM.

M. Coisman propose la levée de la rencontre à 21h00.

Adopté à l'unanimité.

La présidente,

Sylvie Béland

Le directeur,

Guy Coisman